

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION  
12 DECEMBRE 2008

DATE D'AFFICHAGE  
de l'ordre du jour  
12 DECEMBRE 2008

DATE D'AFFICHAGE  
du compte rendu  
24 DECEMBRE 2008

L'an deux mille huit, le 18 DECEMBRE, à 20 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Vincent DELAHAYE, Maire.

**Etaient présents :**

M. Vincent DELAHAYE Maire, Henry QUAGHEBEUR Maire-Adjoint, Elisabeth PHILIPPOTEAU Maire-Adjoint, Edith DANIELOU Maire-Adjoint, Arnaud COLLOT Maire-Adjoint, Pierre VALETTE Maire-Adjoint, Ngoc Cuc DAILLOUX Maire-Adjoint, Michaël MARCIANO Maire-Adjoint, Claudie DEIANA Maire-Adjoint, Bernard LAFFARGUE Maire-Adjoint, Tania HAMMOUCHE Maire-Adjoint, Pierre OLLIER Maire-Adjoint, Gérard MAVIAN Conseiller Municipal Délégué, Henri LECIGNE Conseiller Municipal Délégué, Michèle FRERET Conseillère Municipale, Nadine BRIOIT Conseillère Municipale Déléguée, Bernadette PORTAIS Conseillère Municipale, Christian VICTORIEN Conseiller Municipal Délégué, André DUJARDIN Conseiller Municipal Délégué, Emmanuel ZELLER Conseiller Municipal, Serge BELLAICHE Conseiller Municipal, Stéphanie GREFFIER Conseillère Municipale Déléguée, Mustapha MARROUCHI Conseiller Municipal, Lionel ROQUES Conseiller Municipal, Raouf JADOUI Conseiller Municipal, Francine NOEL Conseillère Municipale, Colette JAN Conseillère Municipale, Roger DEL NEGRO Conseiller Municipal, Olivier ROVERC'H Conseiller Municipal, Philippe GAUTREAU Conseiller Municipal, Jérôme GUEDJ Conseiller Municipal, Daoud MERGHEM Conseiller Municipal

**formant la majorité des membres en exercice**

Nombre de conseillers en  
exercice 39  
Nombre de présents 32  
Représentés 7  
Absents 0  
Nombre de votants 39

**ADOpte AVEC  
1 ABSTENTION  
(M. DEL NEGRO), 38 POUR**

**ABSENTS, EXCUSES ET REPRESENTES :**

**procurations**

Mme Sylvianne RICARDEAU Conseillère Municipale Déléguée  
Mme Marie-Christine DANIEL Conseillère Municipale  
Mme Evelyne MATAKOVIC Conseillère Municipale  
Mme Valérie CORP DIT GENTI Conseillère Municipale  
Mme Nathalie ROCHE Conseillère Municipale  
Mme Marie-Pierre OPRANDI Conseillère Municipale  
Mme Inayatte BEN SLIMANE Conseillère Municipale


à M. Pierre OLLIER.  
à M. Arnaud COLLOT.  
à M. Henry QUAGHEBEUR.  
à Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU.  
à M. Pierre VALETTE.  
à M. Jérôme GUEDJ.  
à M. Olivier ROVERC'H.

**SECRETAIRE : M. Lionel ROQUES**

Le Maire de MASSY certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**10 - ZAC de la Bonde - Approbation du programme des équipements publics.**



  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué  
Henry QUAGHEBEUR

## ZAC DE LA BONDE - APPROBATION DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS.

### Le Maire expose :

Nous venons d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC de la Bonde comportant, entre autres, le projet de programme des équipements publics.

Ce programme des équipements publics est constitué principalement par les nouveaux espaces publics du périmètre, à savoir la création de voies nouvelles, les requalifications des voies existantes, et les aménagements paysagers des espaces publics. Ils seront aménagés dans le respect du PLU, en concertation avec le Département de l'Essonne pour la RD 59 et avec des objectifs ambitieux de qualité, en cohérence avec la démarche promue dans l'Agenda 21.

Je vous propose d'approuver ce programme des équipements publics à réaliser dans le cadre de la ZAC de la Bonde.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R.311-8 et R.311-9,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 octobre 2003 créant la ZAC de la Bonde,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2004, modifié le 30 juin 2005 et mis à jour le 16 décembre 2005, puis modifié et révisé le 20 septembre 2006.

VU l'arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2005 portant Déclaration d'Utilité Publique, les acquisitions nécessaires à la réalisation de la ZAC de la Bonde,

VU la délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2006 approuvant le choix de la SEMMASSY comme aménageur de la ZAC de la Bonde, dans le cadre du traité de concession signé le 26 janvier 2006,

VU la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2008 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC de la Bonde,

VU l'avis de la commission Urbanisme, Aménagement du 11 décembre 2008,

CONSIDERANT le programme des équipements publics de la ZAC de la Bonde,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE le programme des équipements publics de la ZAC de la Bonde.

DIT que le document, annexé à la délibération, fera l'objet des mesures de publicité prévues par le Code de l'Urbanisme, et particulièrement :

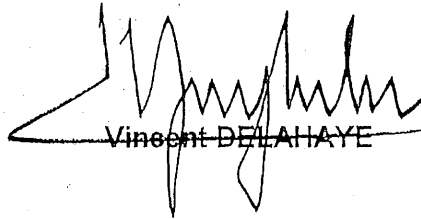


Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué.  
Henri QUINGHEBEUI

- affichage de délibération pendant un mois en mairie,
- publication d'un avis dans un journal diffusé dans le département de l'Essonne,
- publication au recueil des actes administratifs de la commune.

DIT que le programme des équipements publics à réaliser sur la ZAC de la Bonde sera consultable à la Direction de l'Urbanisme de la mairie.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,



Vincent DELAHAYE

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué

*HENRY QUAGHEBEUR*

